



GUILLAUME VARINOT  
RESPONSABLE DES RELATIONS PRESSE  
Service presse-communication  
Tél. : 07 62 41 39 18

GV/CL

Mardi 14 janvier 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ÉCOLOGIE URBAINE : DIJON MÉTROPOLE LANCE LA CRÉATION D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'HYDROGÈNE EN « CIRCUIT COURT »

**Dijon, finaliste du concours « Capitale verte européenne 2022 » et labellisée « Cit'ergie », développe la mobilité verte en renforçant l'utilisation des énergies renouvelables sur le territoire métropolitain. La collectivité a lancé la création d'une unité de production d'hydrogène par électrolyse et de distribution à partir de l'électricité « verte » issue de la combustion de déchets ménagers dans son unité de valorisation énergétique (UVE). Objectif : alimenter une flotte de véhicules propres, levier essentiel de la transition énergétique et décarbonée. L'État, via l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et la région Bourgogne-Franche-Comté apportent leur soutien financier au projet.**

Après le développement des modes de déplacement doux à Dijon (Tram, Bus hybrides, vélo), la création de secteurs piétons, les plans d'actions en faveur de la biodiversité et de la préservation des insectes pollinisateurs, le développement du réseau de chaleur urbain, Dijon métropole poursuit son engagement pour le développement de l'écologie urbaine et des mobilités douces au travers d'un nouveau projet très ambitieux basé sur l'utilisation de l'hydrogène.

L'hydrogène combine tous les atouts pour relever le défi de la transition énergétique. Il ne rejette que de l'eau et génère zéro bruit, zéro gaz à effet de serre et zéro particule. Dijon métropole a donc imaginé un système en circuit court afin de produire localement de l'hydrogène d'origine renouvelable. Dans l'unité qui sera créée à proximité du site de valorisation énergétique de la métropole (rue Alexander Fleming), le gaz sera fabriqué par électrolyse de l'eau. Sa production s'appuiera essentiellement sur l'électricité « verte » issue du Groupe turbo alternateur de l'unité de valorisation énergétique. Elle sera complétée à terme par de l'électricité provenant de la ferme photovoltaïque ou par d'autres productions renouvelables de proximité.

L'électrolyseur fournira dans un premier temps 500 kilos d'hydrogène par jour. Ils alimenteront les piles à combustible des véhicules électriques à hydrogène d'une flotte de la métropole de huit bennes à ordures ménagères, de six véhicules utilitaires légers, l'objectif étant de déployer cette technologie aux bus lors du prochain renouvellement de parc. In fine, la station permettra de recharger tous types de véhicules électriques à hydrogène sur le territoire à tous ceux qui le souhaitent, entreprises et particuliers.

La création de cette unité est portée par Dijon métropole et l'entreprise Rougeot Energie dans le cadre d'une société par action simplifiée (SAS) baptisée Dijon Métropole Smart Energy (DMSE). Créée en application des dispositions de l'article L.2253-1, la collectivité et Rougeot Energie constituent une SAS pour produire et fournir des énergies renouvelables à partir d'installations situées sur le territoire métropolitain. DMSE sera accompagnée par Keolis, acteur de la mobilité partagée et de la transition énergétique, et Hynamics, filiale du groupe EDF. La région Bourgogne-Franche-Comté a déployé un plan hydrogène ambitieux qui fait du développement de la filière une priorité pour réussir l'indispensable transition énergétique. À ce titre, elle soutiendra la création de l'unité de production, de distribution et de stockage de Dijon métropole.

## DIJON MÉTROPOLE SMART ENERGY EN CHIFFRES

En 2019, la métropole fait partie des onze lauréats de l'appel à projets « Écosystèmes et mobilité hydrogène » lancé par l'ADEME. Le coût global de la station est estimé à **6,5M€**.

Le projet a été labellisé par l'ADEME qui cofinancera l'installation de l'infrastructure à hauteur de **1,8M€ et 1,6M€ pour les véhicules**.

Dijon métropole fera l'acquisition de **8 bennes** à ordures ménagères.

La mise en service de l'unité de production est prévue pour **l'été 2021**.

**Dès 2022** : une économie de **1 750 tonnes de CO<sup>2</sup> par an soit 700 A/R Paris – New-York**  
Une production de **500 kilos d'hydrogène par jour**

### Un temps de recharge rapide

- Véhicules lourds : entre **10 et 15 minutes**
- Véhicules légers : entre **3 et 5 minutes**

### Une grande autonomie de fonctionnement

- Bennes à ordures ménagères : **350 km**
- Véhicules légers : entre **300 et 650 km**

Une énergie compétitive : **1 kg d'hydrogène = 100 km** pour un véhicule léger

Une benne à ordures ménagères utilise **20 kg d'hydrogène / jour** pour réaliser sa tournée

## À PROPOS

L'Entreprise **HUBERT ROUGEOT MEURSAULT**, groupe bourguignon indépendant de 580 collaborateurs, accompagne ses clients, publics et privés, depuis 60 ans, dans le domaine des travaux publics. Spécialisée à l'origine en travaux viticoles, elle devient entreprise générale routière dès 1970, puis se renforce dans les métiers de la construction. En complément des pôles Travaux Publics et Construction, Christophe Rougeot s'attache à faire du Groupe, une entreprise résolument tournée vers l'avenir et la transition énergétique tout en pérennisant l'esprit de famille. En 2017, l'entreprise JUSTY est créée à Dijon pour proposer ses services d'ingénierie et de formation en énergies renouvelables (éolien, hydrogène...). Sa mission est d'accompagner ses clients, et plus particulièrement les territoires, pour réaliser des diagnostics, définir et évaluer la faisabilité technique des projets H2, élaborer son modèle économique et conduire des appels à projets. En 2019, le Groupe

renforce son engagement en créant le pôle ROUGEOT ENERGIE pour un futur plus durable grâce à la filière industrielle Hydrogène. L'ambition du pôle est de construire et relier les territoires de demain en mettant aux services des populations et des collectivités des infrastructures et des énergies innovantes et durables. Pour se faire, ROUGEOT ENERGIE élabore des projets H2 clé en main, de la conception à la réalisation comme Dijon Métropole Smart Energy ou encore l'ISTHY.

Pionnier dans le développement des transports publics, **KEOLIS** est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et filiales - Kisio, EFFIA, Keolis Santé, Cykleo – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolley bus, VTC collectifs, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service, auto partage, navette autonome 100 % électrique, téléphérique urbain... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017. Détenu à 70 % par SNCF et à 30 % par la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 65 000 collaborateurs répartis dans 15 pays et a réalisé, en 2018, un chiffre d'affaires de 5,9 milliards d'euros. En 2018, 3,3 milliards de voyageurs ont utilisé un service de mobilité partagée proposé par Keolis.

\* Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux Etats-Unis, en Inde, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, au Sénégal et en Suède.

**Le groupe EDF** a lancé sa filiale dédiée à l'hydrogène début 2019. Il entend devenir un acteur incontournable de la filière hydrogène en France et à l'international et renforcer sa contribution à la lutte contre le réchauffement climatique et pour un monde bas carbone. **Hynamics** a choisi l'électrolyse de l'eau pour produire son hydrogène, une technologie qui n'émet pas de CO<sub>2</sub>, à condition que l'électricité utilisée soit elle-même issue de moyens de production renouvelable et/ou bas carbone. Hynamics adresse les deux marchés les plus émetteurs de CO<sub>2</sub>, que sont l'industrie et la mobilité. En étant investisseur dans les installations de production et de distribution d'hydrogène et assurant le rôle d'exploitant et mainteneur de ses installations, Hynamics accompagne ses clients dans leurs projets de décarbonation et leur propose des solutions clés en main.

**La Région Bourgogne-Franche-Comté** est fière de sa filière hydrogène pour laquelle elle se mobilise activement. La Région a inscrit la transition écologique et climatique comme colonne vertébrale de son plan de mandat et, plus récemment, de son budget pour l'année 2020 avec la perspective de devenir une région à énergie positive. Afin d'accélérer cette transition et réduire les gaz à effet de serre, elle soutient activement l'innovation technologique dans les mobilités propres et investit dans les filières industrielles d'avenir ainsi que dans les énergies renouvelables et leur stockage. Parmi toutes les alternatives aux énergies fossiles, l'hydrogène constitue l'un des principaux vecteurs énergétiques d'avenir. La Bourgogne-Franche-Comté dispose dans ce domaine d'une filière hydrogène historique, mature et reconnue (région labellisée dès 2016 dans le cadre de l'appel à projets national Territoires Hydrogène), d'un écosystème robuste et d'un tissu industriel dynamique (comme le projet d'installation de Faurecia, centre mondial de recherche et de développement de prototypes de réservoirs hydrogène à Bavans (25), soutenu à hauteur de près de 5 millions d'euros par la collectivité régionale), d'équipements structurants (plateforme FCLAB à Belfort...), et enfin de territoires précurseurs avec des projets de très grande envergure

*comme celui de la métropole de Dijon (qui mise sur des bennes à ordures ménagères, des bus et des véhicules utilitaires grâce à un hydrogène vert produit localement à partir des déchets ménagers de l'unité de valorisation de la métropole). La Région ambitionne aujourd'hui de devenir un territoire leader du vecteur hydrogène en France et au-delà. Elle a ainsi décidé d'amplifier la dynamique de structuration de cette filière en votant, en novembre 2019, la feuille de route régionale consacrée à l'hydrogène pour les dix années à venir. L'objectif est non seulement d'accompagner le développement des usages stationnaires et de mobilité comme l'acquisition d'un premier parc de rames ferroviaires hydrogène, mais également d'investir dans la recherche, la sensibilisation et la formation. Cet effort régional représente plus de 100 millions d'euros pour soutenir l'essor et le déploiement de la filière.*